

COMMISSION DE LABELLISATION

Procès-verbal n°6
du mercredi 08 mars 2023



Réunion plénière du 08 mars 2023

Présidence : Mr. Didier SENECHAL

Présents : Mmes Karine COLLIGNON, Stéphanie MATHEY & Annie SIMON.
Mrs Jean-Pierre BOIZARD & Christian GILLES.

Invités : Mrs Maximilien FRADIN (CTR PPF) & Jean-Louis MAZZEO (CTD DAP).

Excusé : Mr Stéphane CANARD.

Début de séance : 17 h 30

Ordre du jour :

- Ouverture du Président
- Labellisation FFF 2022/2023 (dispositif, cahiers des charges...)
- Candidatures déposées pour la saison 2022/2023
- Etude des candidatures et visites clubs
- Prix « encouragement » du District des Ardennes de Football

1) Ouverture du Président

Didier SENECHAL, Président de la Commission de Labélisation, remercie les personnes présentes et souligne l'importance de ce dossier « Labellisations FFF/District 08 ».

Cette opération fédérale doit être une priorité car ceci va dans le sens d'une structuration et d'une valorisation des clubs ardennais.

Il rappelle que les personnes qui composent cette commission seront accompagnées par les Conseillers Techniques du District et de la Ligue pour mener à bien ce dossier Fédéral.

Il précise également que le District 08 a reçu, les dotations FFF pour les clubs qui avaient obtenu un Label FFF lors de la saison 2021/2022 et que donc les remises se feront très prochainement (à partir du mois d'avril 2023).

Pour rappel, les clubs qui ont obtenu un Label FFF lors de la saison 2021/2022 :

Label FFF « Jeunes » (Niveau « Espoir ») :

- BOURG ROCROI A.S,
- FLIZE US,
- HAYBES FC,
- LE CHESNE USA,
- MOUZON AS
- SAULCES MONCLIN ES.

Label FFF « Ecole Féminines de Football » (Niveau « Bronze ») :

- BAZEILLES US,
- BOURG ROCROI A.S,
- LE CHESNE USA,
- OCNA,
- PORCIEN FC,
- RETHEL SP,
- SAULCES MONCLIN ES,
- SEDAN CSSA,
- TRM AS
- VILLERS SEMEUSE CA.

Prix « Encouragement » District 08/Crédit Agricole :

- LES AYVELLES USA

2) Labellisation FFF 2022/2023 (dispositif, cahiers des charges...)

Maximilien FRADIN présente le dispositif des Labels « Jeunes », « Ecole féminine de football » et « Futsal » de la Fédération Française de Football pour la saison 2022/2023.

Pas de changement par rapport aux années précédentes.

3) Candidatures déposées pour la saison 2022/2023

Après la date limite du dépôt des candidatures (15/12/2022), 11 clubs ont déposé leur candidature pour le Label « Jeunes » et 3 pour le Label « Ecole Féminine de Football ».

Label « Jeunes » :

- BAZEILLES US,
- BOGNY SUR MEUSE FC,
- CHARLEVILLE ENTENTE MUNICIPALE,
- DOUZY QUI VIVE,
- LIART/SIGNY L'ABBAYE FC,
- NORD ARDENNES,
- PORCIEN FC,
- PRIX LES MEZIERES US,
- RETHEL SP,
- SEDAN CSSA
- VILLERS SEMEUSE.

Label « école Féminine de Football » :

- AUVILLERS SIGNY ENT.S,
- BAZEILLES US
- NORD ARDENNES.

A noter que AUVILLERS SIGNY ENT.S et BAZEILLES US ne pourront obtenir ce Label « EFF » cette saison puisqu'ils l'ont déjà obtenu dernièrement (demande pour le même niveau « Bronze »).

4) Etude des candidatures et visites clubs :

Maximilien FRADIN explique aux membres de la Commission présents que les clubs qui ont déposé leur candidature devront être contactés rapidement et accompagnés dans leurs démarches. Une visioconférence sera mise en place, le mercredi 15 mars 2023 à 18h30.

A noter que chaque club candidat sera visité avant mi-mai afin de valider ou non leur demande de Labellisation.

Fin de séance : 19h00

**Le Secrétaire
Jean-Pierre BOIZARD**

**Le Président
Didier SENECHAL**